PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-048

Avis public est donné par le soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Kazabazua, que lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet 2023, le conseil de la municipalité de Kazabazua par sa résolution numéro 2023-07-126 a adopté le règlement numéro 2022-048 intitulé :

RÉSILIANT LE RÈGLEMENT 2022-043 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 1 147 819 \$ ET UN EMPRUNT DE 697 819 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Que toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau municipal situé au 30, chemin Begley entre 8h00 et midi et 13h00 et 16h00 du lundi au vendredi.

Directeur général / greffier-trésorier

vine Vaillanceur

Le 6 juillet 2023

Date

Certificat de publication

Règlement № 2022-043

Je soussigné Pierre Vaillancourt, directeur général, de la Municipalité de Kazabazua certifie, sous mon serment d'office que j'ai émis l'avis public concernant le règlement 2022-043 en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le règlement 2017- 012, le 6 juillet 2023 entre 8h00 et 16h00.

Directeur général / greffier-trésorier

Le 6 juillet 2023

Date